

SPIE BATIGNOLLES RÉALISE LA PLUS GRANDE PISTE D'ATHLÉTISME COUVERTE D'EUROPE À MIRAMAS



© Chabanne + Partenaires / RSI

Malet, filiale du groupe Spie batignolles spécialisée dans les travaux routiers et de l'aménagement urbain, s'est vu confier les travaux de réalisation de la piste d'athlétisme couverte de Miramas (13), la plus grande d'Europe. Ce marché comprend les lots VRD (voirie, réseaux divers) / terrassement et la réalisation d'enrobés pour la piste d'athlétisme.

Cette infrastructure sera implantée au cœur de la nouvelle Halle des sports de Miramas de 7 000 m² dédiée à l'athlétisme, aux sports de salle et aux spectacles de la ville. La piste dispose d'une capacité d'accueil maximale de 5 500 visiteurs pour les pratiques d'athlétisme et de 7 500 visiteurs pour les autres rencontres. Cette piste de 200 mètres de long sera dotée de 6 couloirs et de virages allant jusqu'à 21 % en travers.

Cette nouvelle piste sera intégralement couverte, pour permettre la pratique de l'athlétisme tout au long de l'année, avec un important pourcentage de travers. Homologuée par la Fédération Française d'Athlétisme, elle pourra accueillir les compétitions internationales, la recherche universitaire, la formation et l'entraînement des sportifs de haut niveau, des pôles espoirs, des élèves des métiers du sport ainsi que des scolaires.

Il s'agit de l'une des rares pistes européennes à être construite en béton, où le bois est souvent préféré.

TOLÉRANCES ZÉRO

L'homologation de la future piste d'athlétisme de Miramas par la Fédération Française de cette pratique impose le respect de tolérances drastiques dans la pose des enrobés, prévues dans la norme NF – P90-100. Sans le respect de ces critères, portant notamment sur les caractéristiques de l'enrobé à employer, la piste ne pourra pas accueillir de compétitions nationales et internationales.

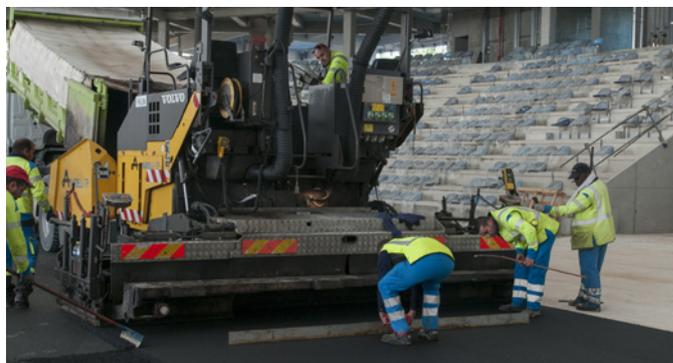
Cette exigence a conduit les équipes de Malet à réfléchir à une méthodologie d'exécution particulière, sortant du chantier d'enrobés commun.

Ainsi, la piste doit très précisément mesurer 200.01 mètre et être parfaitement plane sur l'ensemble des couloirs et des virages malgré la pente de 21 %, sans trous ou bosses de plus de 3 mm en tous sens (l'équivalent de l'épaisseur d'une pièce de 1 €) au lieu des 5 mm sur le profil en long habituellement exigés dans le cadre de travaux routiers.

Cela suppose une surface uniformément homogène sur toute la piste y compris aux endroits où des réservations de poteaux ont été prévues.



© Clotilde ARNAUD



© Jérôme CABANEL

MINUTIE ET RIGUEUR POUR LES ÉQUIPES DE MALET

Pour cette opération nécessitant des enrobés les plus maniables possibles, Malet a défini ses propres solutions. De surcroît, la résine de 13 mm posée sur les enrobés ne peut accepter aucune déformations des enrobés.

Le planning de travaux prévoyait de s'atteler en premier lieu à la phase virage puis à la phase plane. MALET a opté pour réaliser en premier lieu la phase plate représentée par les couloirs et zones périphériques, avant de réaliser les enrobés des 2 virages.

Malet est intervenu en trois phases de travaux représentant 1 mois de chantier à partir du 15 avril 2017, chacune comprenant entre 7 et 10 jours de travail. 2 journées d'application était nécessaire pour deux couches d'enrobés : la première BB 0/10 5mm de 4 cm et la seconde BB 0/6 de 3 cm.

Pour empêcher les enrobés de glisser dans les virages, Malet a tiré des bandes au-delà de la ligne de course. Les enrobés des virages ont ensuite été ancrés directement dans le rabotage. Cette phase (application dans les virages) a nécessité l'adaptation du matériel, notamment sur la partie trémies du finisseur, pour répartir le poids des enrobés et sur la table (mise en place de renfort, enfilades des rallonges de manière asymétrique + rallonge des vis) afin de s'inscrire dans les exigences de tolérance.

Pour s'en assurer, un laboratoire indépendant agréé par la Fédération Nationale d'Athlétisme contrôle le respect de ces tolérances après chaque phases (GNT - BB 0/10 – BB 0-6).

Les équipes de Malet achève actuellement la pose de la dernière couche d'enrobé.

La livraison de la piste est fixée à fin octobre 2017.

FICHE TECHNIQUE

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Miramas/DUMEZ
- **Lots VRD / terrassement et enrobés** : Malet / VRD Provence
- **Montants des travaux** : 180.000 euros (part Malet)
- **Tolérance** :
 - Couche d'assises en GNT 0/14 : 1cm sous la règle de 3m
 - 1^{ère} couche d'enrobés en BB 0/10 : 5 mm sous la règle de 3m
 - 2^{ème} couche d'enrobés en BB 0/6 : 3 mm sous la règle de 3m



© Jérôme CABANEL



© Jérôme CABANEL



© Jérôme CABANEL

A PROPOS DE SPIE BATIGNOLLES

Spie batignolles, grand groupe de construction français, est un acteur majeur dans les métiers du bâtiment des infrastructures et des services. Il opère sur 6 grands domaines d'expertise : la construction ; le génie civil et les fondations ; l'énergie ; les travaux publics ; l'immobilier ; les concessions.

Maîtrisant un large éventail d'expertises techniques, Spie batignolles a notamment comme références de grands projets de construction comme la rénovation de la Maison de la Radio, le centre de recherche EDF, ITER, le palais des congrès du Havre, les travaux sur les autoroutes A10, A9, A466, l'institut MGEN de La Verrière, des projets liés au Grand Paris ou à la liaison ferroviaire Lyon-Turin, le TGI de Strasbourg...

Le groupe réalise également des interventions de proximité, en entretien et en maintenance sur l'ensemble du territoire national via un réseau d'agences dédiées.

Spie batignolles se positionne sur ses marchés en leader de la « relation client » et développe une politique d'offres commerciales unique dans la construction.

Spie batignolles compte 6500 collaborateurs. Le groupe se déploie sur 140 implantations en France et 9 à l'international, notamment au moyen orient et en Afrique. Il réalise un chiffre d'affaires de 1,55 Milliards d'euros en 2016.

Spie batignolles s'est donné les moyens de conduire son développement en toute indépendance : depuis septembre 2003, le groupe est contrôlé majoritairement par ses dirigeants et salariés.